AXTRA
Alliance des centres-conseils en emploi

BLOGUE TROUVE TON X – GUIDE DE RÉDACTION

Vous avez des idées à partager? Vous êtes à l'affût des dernières tendances en matière d'emploi, d'orientation ou autre? Vous aimez l'écriture? Si oui, devenez rédacteur pour le blogue Trouve ton X!

OBJECTIFS DU BLOGUE

Trouve ton X est une plateforme qui vise notamment à outiller les chercheurs d'emploi, les personnes en réorientation, ou toute autre personne qui se questionne sur sa carrière afin de leur permettre de trouver leur X. Le blogue a pour objectif de leur fournir des pistes de réflexion, des conseils pratiques, une meilleure connaissance du marché du travail, etc. Le site Web permet de mettre en relation les chercheurs d'emploi et les conseillers en emploi.

TYPE DE CONTENU SUGGÉRÉ

Le contenu des articles peut aborder les thématiques suivantes, sans y être limité :

- Conseils pratiques sur la recherche d'emploi (entrevues, CV, salons de l'emploi, mentorat, bénévolat, etc.)
- Réalités du marché du travail dans un secteur d'activité spécifique (métiers en demandes - CSMO)
- Réflexions sur la carrière (processus, parcours, réorientation, etc.)
- Entrepreneuriat

RÈGLES DE RÉDACTION

Les articles soumis pour parution doivent répondre aux critères suivants :

- Le contenu doit s'adresser aux chercheurs d'emploi, donc être accessible au plus grand nombre;
- Bien qu'il soit permis de faire référence à des services offerts par votre organisme d'attache, les publications promotionnelles ne sont pas admises (par ex. : invitation directe à bénéficier de vos services; article servant principalement à décrire vos services, etc.).

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

> Articles faisant idéalement entre 600 et 900 mots
> Inclure le nom du ou des auteur(s) et leur(s) titre(s) d'emploi
> Si vous faites référence à des sources externes, veuillez mettre les hyperliens dans le texte

PROCESSUS DE PUBLICATION

1. L'auteur soumet un article à l'équipe d'AXTRA;
2. AXTRA révise l'article et émet ses révisions et/ou commentaires à l'auteur si nécessaire;
3. L'auteur renvoie une version finale corrigée à AXTRA. L'Alliance se réserve le droit de faire des modifications grammaticales et syntaxiques supplémentaires sans en avertir l'auteur.